



**FONDATION ONE DROP
(« ONE DROP CANADA »)**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2009

L'eau pour tous, tous pour l'eau.



ONE DROP CANADA

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 31 DÉCEMBRE 2009

TABLE DES MATIÈRES

Rapport des vérificateurs	1
Bilan.....	2
Produits, charges et évolution des soldes de fonds.....	3
Notes complémentaires	4 - 18

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de la
Fondation ONE DROP

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation ONE DROP au 31 décembre 2009 et l'état des produits et des charges et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours du précédent exercice.

Nous avons également exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés de Fondation ONE DROP.

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Le 25 février 2010

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 20238

ONE DROP CANADA

Bilan

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

	2009		2008	
	Fonds général	Fonds de pérennité	Total	Total
Actif				
À court terme :				
Encaisse	707 517 \$	— \$	707 517 \$	599 438 \$
Débiteurs :				
Fondateur	—	—	—	1 383 123
ONE DROP USA	23 339	—	23 339	—
Autres	886 013	—	886 013	79 005
Avances interfonds *	62 934 *	—	—	—
Placements (note 3)	2 128 493	—	2 128 493	603 812
Charges payées d'avance	48 075	—	48 075	13 535
	3 856 371	—	3 793 437	2 678 913
Placements à long terme (note 4)	—	1 127 121	1 127 121	—
Immobilisations (note 5)	163 671	—	163 671	390 925
	4 020 042 \$	1 127 121 \$	5 084 229 \$	3 069 838 \$

Passif

À court terme :				
Créditeurs et charges à payer :				
Cirque du Soleil	338 443 \$	— \$	338 443 \$	1 506 902 \$
Autres	508 390	—	508 390	138 718
Avances interfonds *	—	62 934 *	—	—
Contributions reportées (note 6)	2 791 493	—	2 791 493	964 857
	3 638 326	62 934	3 638 326	2 610 477
Contribution reportée afférente aux immobilisations (note 7)	—	—	—	176 181

Soldes de fonds

Investis en immobilisations (note 8)	163 671	—	163 671	214 744
Affectés en permanence (note 8)	—	1 064 187	1 064 187	—
Disponibles (note 8)	218 045	—	218 045	68 436
	381 716	1 064 187	1 445 903	283 180
	4 020 042 \$	1 127 121 \$	5 084 229 \$	3 069 838 \$

* Ces montants n'apparaissent pas dans la colonne du total étant donné qu'ils s'éliminent.
Engagements (note 16)

Au nom du conseil,

Guy Laliberté
Président

Robert Blain
Trésorier

ONE DROP CANADA

Produits, charges et évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(dollars canadiens)

			2009	2008
	Fonds général	Fonds de pérennité	Total	Total
Produits				
Contribution du fondateur (note 9)	8 374 593 \$	— \$	8 374 593 \$	4 348 831 \$
Contributions d'autres sources (note 10)	3 225 097	—	3 225 097	997 435
Placements (note 11)	67 578	—	67 578	(4 336)
	11 667 268	—	11 667 268	5 341 930
Charges				
Programmes (note 12)	9 747 045	—	9 747 045	4 042 012
Développement et partenariats d'entreprises (note 13)	1 057 214	—	1 057 214	528 938
Administration	763 516	—	763 516	850 339
	11 567 775	—	11 567 775	5 421 289
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	99 493	—	99 493	(79 359)
Contribution reçue à titre de dotation de la Fondation Guy Laliberté	—	1 063 230	1 063 230	—
Virement interfonds (note 8)	(957)	957	—	—
Soldes de fonds au début	283 180	—	283 180	362 539
Soldes de fonds à la fin	381 716 \$	1 064 187 \$	1 445 903 \$	283 180 \$
Composé de :				
Soldes de fonds investis en immobilisations (note 8)	163 671 \$	— \$	163 671 \$	214 744 \$
Soldes de fonds affectés en permanence (note 8)	—	1 064 187	1 064 187	—
Soldes de fonds disponibles pour maintenir un fonds de roulement et appuyer les engagements liés aux programmes (note 8)	218 045	—	218 045	68 436
	381 716 \$	1 064 187 \$	1 445 903 \$	283 180 \$

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

1. Statuts et nature des activités

La Fondation ONE DROP (« ONE DROP Canada»), constituée le 3 juillet 2007 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de contribuer à la lutte contre la pauvreté en favorisant l'accès à l'eau et en sensibilisant les personnes et les communautés à la nécessité de se mobiliser afin que l'eau soit accessible pour tous en quantité et en qualité suffisante, aujourd'hui et demain. ONE DROP Canada est reconnu comme organisme de bienfaisance enregistré auprès des autorités fiscales.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, ONE DROP Canada doit répondre à des exigences concernant ses charges annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de ONE DROP Canada. Au 31 décembre 2009, ONE DROP Canada se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

ONE DROP Canada est parrainé par son fondateur, Guy Laliberté, et le Cirque du Soleil ou ses sociétés affiliées (le « Cirque du Soleil »). Ce parrainage se présente sous la forme d'un soutien financier, de services offerts et d'opportunités d'affaires. Le soutien financier accordé par le fondateur assure un financement régulier à ONE DROP Canada. Les services offerts par le Cirque du Soleil sont généralement facturés à ONE DROP Canada sur la base des coûts engagés; ils comprennent notamment la gestion de la rémunération du personnel de ONE DROP Canada, l'informatique et les installations matérielles. Le Cirque du Soleil offre également un généreux soutien pour l'organisation d'événements bénéfiques. Les opportunités d'affaires offertes à ONE DROP Canada par son fondateur et le Cirque du Soleil favorisent une mobilisation du public ainsi qu'un financement des programmes.

Le fondateur finance entièrement l'administration. Conséquemment, les contributions provenant d'autres sources sont entièrement affectées aux programmes, à l'exception des contributions obtenues lors d'événements de collecte de fonds qui absorbent la quote-part des charges de développement et partenariats d'entreprises liées à ces événements.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilité par fonds

Les états financiers sont présentés selon la méthode de la comptabilité par fonds, tout en appliquant la méthode du report pour comptabiliser les contributions.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (*suite*)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

2. Principales conventions comptables (*suite*)

a) Comptabilité par fonds (*suite*)

Fonds général

Le fonds général regroupe toutes les activités menées par ONE DROP Canada pour réaliser ses programmes.

Fonds de pérennité

Le fonds de pérennité a pour objectif d'assurer la pérennité de ONE DROP Canada et de soutenir le financement à long terme des programmes. Il reçoit les dotations. Une dotation est une contribution d'un donateur en vertu de laquelle le capital cédé doit être maintenu en permanence.

b) Instruments financiers

ONE DROP Canada a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») aux organismes à but non lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA* qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de ONE DROP Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. ONE DROP Canada continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA* concernant les informations à fournir et la présentation des instruments financiers.

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Leur évaluation ultérieure tient compte des éléments suivants :

Placements

Les placements sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transactions et sont, par conséquent, comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur des placements est basée sur les cours du marché, habituellement le cours acheteur le plus récent.

Les opérations portant sur les placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits de placements générés par les placements du fonds de pérennité sont constatés au fond général. Les produits de placements sont constitués des intérêts, des dividendes, des gains ou pertes de change, ainsi que des gains ou pertes résultant de la variation de la juste valeur des placements, nets des frais de gestion et de garde des valeurs.

Encaisse

L'encaisse est classé comme actif financier détenu à des fins de transactions et est, par conséquent, comptabilisé à sa juste valeur.

Débiteurs, créditeurs et charges à payer

Les débiteurs, classés comme prêts et créances, et les créditeurs et charges à payer, classés comme autres passifs, sont comptabilisés au coût amorti.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les contributions reçues sous forme d'immobilisations sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de la contribution. L'amortissement de l'équipement informatique, du logiciel et du site Internet est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, au taux annuel de 33 ⅓ %.

d) Soldes de fonds

Fonds général

Les soldes de fonds investis en immobilisations sont établis à la valeur nette des immobilisations, déduction faite de la contribution reportée afférente aux immobilisations.

Les soldes de fonds disponibles servent à maintenir un fonds de roulement et à appuyer les engagements liés aux programmes.

Fonds de pérennité

Les soldes de fonds affectés en permanence sont constitués des dotations, ainsi que de la portion des produits de placements correspondante au taux d'inflation de l'exercice, afin de préserver la valeur relative des dotations.

e) Constatation des produits

Fonds général

La méthode du report est appliquée pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées, c'est-à-dire les contributions grevées d'une obligation d'utiliser de façon prescrite les ressources, sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits au cours de l'exercice où elles sont reçues.

Fonds de pérennité

Les dotations sont constatées à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

f) Contributions reçues sous forme de services

Les contributions reçues sous forme de services, à l'exception des contributions fournies par les bénévoles, sont constatées à leur juste valeur, lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des contributions fournies par les bénévoles, ces dernières ne sont pas constatées dans les états financiers. De plus, les membres du conseil d'administration de ONE DROP Canada et de ses comités agissent bénévolement et ne sont donc pas rémunérés pour les responsabilités qu'ils assument.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (*suite*)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

2. Principales conventions comptables (*suite*)

g) Contributions reçues sous forme d'immobilisations

Les contributions reçues sous forme d'immobilisations sont reportées et constatées à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations correspondantes.

h) Présentation des charges

Les charges sont présentées par fonction : programmes, développement et partenariats d'entreprises, ainsi qu'administration. La fonction programmes comprend les charges encourues pour réaliser directement la mission, soit les charges liées à la coopération et au développement international, ainsi que celles liées à la sensibilisation et à la mobilisation. Les activités liées à la coopération et au développement international visent l'accès à l'eau et sont principalement réalisées dans les pays en développement, alors que celles liées à la sensibilisation et à la mobilisation sont principalement réalisées dans les pays développés. La fonction développement et partenariats d'entreprises comprend les charges de collecte de fonds, alors que la fonction administration comprend les charges de fonctionnement général.

Les fonctions programmes et développement et partenariats d'entreprises ne comprennent que les charges directes. En conséquence, aucune charge d'administration n'a été imputée à ces fonctions.

i) Constatation des charges relatives aux programmes de coopération et développement international

Pour les programmes de coopération et développement international, les contributions sont constatées lors des transferts de fonds aux partenaires responsables de l'exécution des programmes. Un transfert de fonds fait suite à un engagement approuvé par le conseil d'administration et à une entente avec le partenaire responsable de l'exécution du programme.

j) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires en devises sont convertis aux taux en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont principalement générés par la conversion de l'encaisse et des placements et sont présentés avec les produits de placements.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

2. Principales conventions comptables (suite)

k) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers et aux notes complémentaires. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités en cours. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Placements à court terme

	2009	2008
Dépôts et billets à court terme	2 113 594 \$	600 536 \$
Autres	14 899	3 276
	2 128 493 \$	603 812 \$

Les dépôts et billets à court terme présentent des taux variant de 0,42 % à 1,34 % (1,99 % à 2,05 % en 2008) et sont encaissables en tout temps.

Les placements acquis durant l'exercice s'élèvent à 2 717 582 \$ (606 889 \$ pour 2008), alors que les placements disposés durant l'exercice s'élèvent à 1 200 000 \$ (205 697 \$ en 2008).

4. Placements à long terme

	2009	2008
Répartition par catégorie de titres :		
Dépôts et billets à court terme	103 295 \$	— \$
Titres à revenus fixes *	455 957	—
Titres de participation	564 892	—
Revenus courus	2 977	—
	1 127 121 \$	— \$
Répartition par devises :		
Devises canadiennes	743 177 \$	— \$
Devises américaines	126 414	—
Autres devises	257 530	—
	1 127 121 \$	— \$

* Les titres à revenus fixes présentent des échéances variant de 2011 à 2026 et des taux variant de 2,75 % à 8,9 %.

Les placements acquis durant l'exercice s'élèvent à 1 250 617 \$, alors que les placements disposés durant l'exercice s'élèvent à 183 499 \$.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009

(dollars canadiens)

5. Immobilisations

			2009	2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique, logiciel et site Internet	224 300 \$	60 629 \$	163 671 \$	390 925 \$

L'amortissement de l'exercice est de 118 879 \$ (198 316 \$ en 2008). Les immobilisations acquises durant l'exercice s'élèvent à 180 266 \$ (44 034 \$ en 2008), alors que les immobilisations radiées durant l'exercice, à la suite de la refonte du site Internet, ont une valeur nette de 288 641\$.

6. Contributions reportées

	2009	2008
Solde au début	964 857 \$	252 250 \$
Contributions affectées reçues au cours de l'exercice :		
Projet au Honduras	2 828 000	1 162 229
Projet de sensibilisation AQUA	3 280 000	848 000
Campagne de sensibilisation internationale	2 767 375	—
Activités de l'exercice suivant	167 375	—
Projet au Nicaragua	—	1 389 995
	9 042 750	3 400 224
Contributions constatées comme produits de l'exercice :		
Projet au Honduras	1 453 567	449 622
Projet de sensibilisation AQUA	2 995 172	848 000
Campagne de sensibilisation internationale	2 767 375	—
Projet au Nicaragua	—	1 389 995
	7 216 114	2 687 617
Solde à la fin	2 791 493 \$	964 857 \$
Composé de :		
Contribution du fondateur pour le projet sensibilisation AQUA	284 828 \$	— \$
Contribution du fondateur pour des activités de l'exercice suivant	167 375	—
Contributions d'autres sources pour le projet au Honduras	2 339 290	964 857
	2 791 493 \$	964 857 \$

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009

(dollars canadiens)

7. Contribution reportée afférente aux immobilisations

La contribution reportée afférente aux immobilisations est constituée d'une contribution reçue sous forme d'immobilisations de la Fondation Guy Laliberté. La variation de l'exercice s'établit comme suit :

	2009	2008
Solde au début	176 181 \$	272 279 \$
Contribution constatée à titre de produits	(176 181)	(96 098)
Solde à la fin	— \$	176 181 \$

8. Soldes de fonds

Le capital de ONE DROP Canada est constitué des soldes de fonds du fonds général et du fonds de pérennité. ONE DROP Canada gère son capital de façon à assurer la continuité de ses activités afin de s'acquitter de sa mission, notamment par l'existence de son fonds de pérennité.

Fonds général : soldes de fonds investis en immobilisations

	2009	2008
Solde au début	214 744 \$	272 928 \$
Variation de l'exercice :		
Acquisition d'immobilisations	180 266	44 034
Amortissement des immobilisations	(118 879)	(198 316)
Radiation d'immobilisations	(288 641)	—
Variation de la contribution reportée afférente aux immobilisations	176 181	96 098
	(51 073)	(58 184)
Solde à la fin	163 671 \$	214 744 \$

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

8. Solde de fonds (suite)

Fonds général : soldes de fonds disponibles

	2009	2008
Solde au début	68 436 \$	89 611 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	99 493	(79 359)
Virement du fonds général au fonds de pérennité pour la portion des produits de placements correspondante au taux d'inflation de l'exercice sur les soldes de fonds affectés en permanence	(957)	—
Variation de l'exercice des soldes de fonds investis en immobilisations	51 073	58 184
Solde à la fin	218 045 \$	68 436 \$

Fonds de pérennité : soldes de fonds affectés en permanence

Les soldes de fonds affectés en permanence sont constitués du fonds de dotation Guy Laliberté.

9. Contribution du fondateur

La contribution du fondateur a été affectée au financement des charges suivantes :

	2009	2008
Programmes :		
Projet de sensibilisation AQUA	2 995 172 \$	848 000 \$
Campagne de sensibilisation internationale (note 12)	2 767 375	—
Projet au Honduras	12 046	—
Projet au Nicaragua	—	1 011 713
Autres charges liées aux programmes	1 589 838	1 184 864
Développement et partenariats d'entreprises	214 731	528 938
Administration	795 431	775 316
	8 374 593 \$	4 348 831 \$

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

10. Contributions d'autres sources

	2009	2008
Contributions affectées reportées de l'exercice précédent	964 857 \$	252 250 \$
Contributions reçues au cours de l'exercice :		
Événements bénéfiques *	2 540 716 \$	— \$
Individus	385 604	430 487
Entreprises	436 310	447 783
Fondations :		
La Fondation RBC	500 000	500 000
La Fondation Prince Albert II de Monaco	—	181 619
ONE DROP USA	211 880	—
Autres fondations	5 000	—
Centres de sciences pour le projet de sensibilisation AQUA	204 270	—
Contributions en services de fournisseurs	139 569	54 055
Tranche de la contribution reçue sous forme d'immobilisations constatée à titre de produits	176 181	96 098
	4 599 530 \$	1 710 042 \$
Contributions affectées reportées à l'exercice suivant	(2 339 290)	(964 857)
Contributions constatées comme produits de l'exercice	3 225 097 \$	997 435 \$

* Les événements bénéfiques incluent une contribution de 26 750 \$ provenant du fondateur; ils peuvent également inclure des contributions de partenaires indiqués ci-dessus.

11. Produits de placements

	2009	2008
Intérêts et dividendes	20 668 \$	27 275 \$
Gains (pertes) de change	(10 057)	11 769
Gains (pertes) résultant de la variation de la juste valeur des placements	67 102	(43 380)
	77 713	(4 336)
Frais de gestion et de garde des valeurs	(10 135)	—
	67 578 \$	(4 336)\$
Composé de :		
Produits de placements générés par les placements à court terme du fonds général	8 860 \$	(4 336)\$
Produits de placements générés par les placements à long terme du fonds de pérennité	58 718	—
	67 578 \$	(4 336)\$

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

12. Programmes

			2009	2008
	Coopération et développement international	Sensibilisation et mobilisation	Total	Total
Projet au Nicaragua	192 119 \$	— \$	192 119 \$	1 389 995 \$
Projet au Honduras	1 453 567	—	1 453 567	449 622
Projet de sensibilisation AQUA	—	3 079 206	3 079 206	936 606
Campagne de sensibilisation Internationale*	—	2 767 375	2 767 375	—
Communication et sensibilisation	—	1 348 166	1 348 166	483 475
Autres charges	527 424	379 188	906 612	782 314
	2 173 110 \$	7 573 935 \$	9 747 045 \$	4 042 012 \$

* Une campagne de sensibilisation internationale sur les enjeux de l'eau a été réalisée dans le cadre de la mission sociale poétique effectuée par le fondateur lors de son voyage dans l'espace. Un événement artistique planétaire a été diffusé à cette fin. Les retombées médiatiques pour ONE DROP ont été évaluées à près de 250 millions de dollars. Les charges pour cette campagne ont été entièrement financées par une contribution du fondateur.

13. Développement et partenariats d'entreprises

	2009	2008
Charges liées aux événements bénéfiques	842 483 \$	— \$
Autres charges	214 731	528 938
	1 057 214 \$	528 938 \$

14. Financement des charges

Le tableau suivant reprend l'état des produits et charges du fonds général, sous l'angle du financement des charges. Il sert à démontrer que le fondateur finance entièrement l'administration, soit par une contribution, soit par les produits de placements générés par les fonds de dotation Guy Laliberté. Conséquemment, les contributions provenant d'autres sources sont entièrement affectées aux programmes, à l'exception des contributions obtenues lors d'événements de collecte de fonds qui absorbent la quote-part des charges de développement et partenariats d'entreprises liées à ces événements.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

14. Financement des charges (suite)

	Programmes	Développement et partenariats d'entreprises	Administration	Total
Produits :				
Contribution du fondateur	7 364 431 \$	214 731 \$	795 431 \$	8 374 593 \$
Contribution d'autres sources	2 382 614	842 483	—	3 225 097
Placements *	—	—	67 578	67 578
	9 747 045	1 057 214	863 009	11 667 268
Charges :				
Programmes	9 747 045	—	—	9 747 045
Développement et partenariats d'entreprises	—	1 057 214	—	1 057 214
Administration	—	—	763 516	763 516
	9 747 045	1 057 214	763 516	11 567 775
Excédent des produits sur les charges	— \$	— \$	99 493 \$	99 493 \$

* Les produits de placements incluent 58 718 \$ de produits de placements générés par le fonds de dotation Guy Laliberté.

15. Opérations effectuées avec le Cirque du Soleil, ONE DROP USA et la Fondation Guy Laliberté

Les opérations effectuées avec le Cirque du Soleil, ONE DROP USA et la Fondation Guy Laliberté sont présentées distinctement aux états financiers, à l'exception des produits et charges suivants. Les produits encaissés par ONE DROP Canada pour ONE DROP USA et remboursés à ONE DROP USA s'élèvent à 31 540 \$, alors que les charges payées par ONE DROP Canada pour ONE DROP USA et remboursées par ONE DROP USA s'élèvent à 55 682 \$.

Les charges engagées par le Cirque du Soleil et facturées à ONE DROP Canada s'élèvent à 8 058 414 \$ (2 856 082 \$ en 2008), dont 6 686 694 \$ pour les programmes (1 734 687 \$ en 2008), 854 787 \$ pour le développement et partenariats d'entreprises (457 165 \$ en 2008) et 516 933 \$ pour l'administration (664 230 \$ en 2008).

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

16. Engagements

Les projets de coopération et développement international s'étalent sur plusieurs années. Les engagements de ONE DROP Canada relativement à ces projets sont les suivants :

	2010	2011	Total
Projet au Nicaragua	\$ 136,000	\$ —	\$ 136,000
Projet au Honduras	\$ 2,374,000	\$ 625,000	\$ 2,999,000
	\$ 2,510,000	\$ 625,000	\$ 3,135,000

17. Réseau international d'entités ONE DROP

ONE DROP Canada participe à la mise sur pied d'un réseau international d'entités ONE DROP poursuivant la même mission, en favorisant la création de ces entités, en les accompagnant jusqu'à ce qu'elles deviennent autonomes et en agissant comme secrétariat international pour le réseau. Outre ONE DROP Canada, les entités existantes sont ONE DROP UK et ONE DROP USA.

Certains facteurs font que ONE DROP Canada est présumé contrôler ONE DROP UK et ONE DROP USA, l'un étant le fait que la majorité des membres du conseil d'administration de ces entités sont également membres du conseil d'administration de ONE DROP Canada. ONE DROP UK est constitué sous la « *Companies Act* » de Grande-Bretagne et est enregistré comme « charity » auprès des autorités fiscales de Grande-Bretagne. ONE DROP USA est constitué sous la « *General Corporation Law* » du Delaware et est enregistré comme « public charity » auprès des autorités fiscales fédérales américaines.

ONE DROP UK n'a eu aucune opération financière au cours de l'exercice, alors que ONE DROP USA a produit des états financiers au 31 décembre 2009, selon les mêmes conventions comptables que ONE DROP Canada. ONE DROP USA n'a pas été consolidé dans les états financiers de ONE DROP Canada.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

17. Réseau international d'entités ONE DROP (suite)

Les informations financières sommaires de ONE DROP USA, qui ont été converties en dollars canadiens, sont les suivantes :

	2009	2008
Bilan		
Actif à court terme :		
Encaisse	559 986 \$	— \$
Débiteurs	114 016	—
Charges payées d'avance	278	—
	674 280	—
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer :		
ONE DROP Canada	23 339	—
Cirque du Soleil	278 784	—
Autres	104 735	—
Contributions reportées	267 422	—
	674 280	—
Actif net	—	—
	674 280 \$	— \$

Produits, charges et évolution de l'actif net

Produits :		
Contributions	689 657 \$	— \$
Charges :		
Programmes	330 399	—
Développement et partenariats d'entreprises	358 222	—
Administration	1 036	—
	689 657	—
Excédent des produits sur les charges	—	—
Actif net au début	—	—
Actif net à la fin	— \$	— \$

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (suite)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

18. Instruments financiers et gestion des risques

En raison de la nature de ses actifs et passifs financiers, ONE DROP Canada est exposé au risque de change, au risque de fluctuation des taux d'intérêt et au risque de liquidité.

Risque de change

Le risque de change est un risque résultant de la fluctuation des devises.

Le risque de change est présent au niveau des placements à long terme, car certains placements sont en devises, de façon à minimiser les risques liés à la concentration des investissements. Ce risque est traité par la politique de placement.

Le risque de change est également présent au niveau des projets de coopération et développement international, lesquels sont réalisés en devises. Ce risque est géré lors de la budgétisation et du suivi de chacun des projets.

Risque de fluctuation des taux d'intérêt

Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est un risque de perte résultant de la fluctuation des taux d'intérêt.

Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est présent au niveau des placements à revenus fixes. Pour les titres qui portent des taux d'intérêt fixes, une variation des taux sur le marché aura une incidence sur leur juste valeur. Ce risque est traité par la politique de placement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre aux besoins de trésorerie, résultant de pertes lors de la liquidation d'instruments financiers et résultant des engagements liés aux activités.

Les instruments financiers présentés à l'actif à court terme et au passif à court terme représentent un faible risque de liquidité. La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs, des placements à court terme et des créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable en raison des courtes échéances de ces instruments financiers. Le risque de liquidité lié aux placements à long terme est traité par la politique de placement.

Le risque de liquidité lié aux activités est géré par une planification et une surveillance des flux de trésorerie. Plus spécifiquement, le risque de liquidité lié aux activités provient principalement des engagements pour les projets de coopération et développement international, de par leur ampleur et leur durée. Ce risque est géré par un suivi du financement de chacun des projets et par une planification financière sur plusieurs exercices.

ONE DROP CANADA

Notes complémentaires (*suite*)

31 décembre 2009
(dollars canadiens)

19. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car l'information pour les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

20. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2008 ont été reclassés, afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2009.
